

CONCOURS FLOAT-TUBE « CARNA FLOAT SEGRÉEN »

INSCRIPTION

Nom de l'épreuve : CARNA FLOAT SEGRÉEN	Département compétition : MAINE ET LOIRE
Date : SAMEDI 4 OCTOBRE 2025	Lieu du concours : PARKING, RUE EMILE ZOLA 49500 SEGRE
Nombres maximum inscrit : 40	
Prix d'inscription : 35	Personne responsable du concours :
Permis de pêche OBLIGATOIRE	DELESTRE OLIVIER TEL : 0698165157

Adresse d'envoi de la fiche d'inscription : DELESTRE OLIVIER- 3 RUE COLETTE BESSON
49500 SEGRE

Ordre de paiement : CARNA FLOAT SEGRÉEN

Date limite d'inscription : 14 SEPTEMBRE 2025

	Renseignement du participant	
Nom - Prénom		
Numéro de téléphone		
Adresse postale		
Adresse Mail		
Paie ment par :	Espèce	Chèque

Je soussigné , reconnaît avoir lu et accepté le règlement du concours float-tube. Je m'engage à le respecter et à accepter les décisions d'arbitrage.

J'autorise (photographies, vidéos,...) pour la communication Presse, réseaux sociaux.

Fait à le Signature du compétiteur

AUTORISATION PARENTALE – 18 ANS OBLIGATOIRE À REMETTRE AVEC L'INSCRIPTION

CONCOURS FLOAT-TUBE « CARNA FLOAT SEGRÉEN » AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame/Monsieur	
Parent(s) de	
Numéro Téléphone d'un Parent	

Autorise mon fils/ma fille à participer au concours de Pêche en Float-tube qui se déroulera le 4 octobre 2025, (Rue Emile Zola) à SEGRÉ EN ANJOU BLEU.

J'ai pris connaissance avec mon enfant, du règlement de pêche et accepte que mon enfant participe à ce concours Float-tube.

Le Float-tube, le Gilet de sauvetage et tous les équipements de mon enfant respectent les normes en vigueur et les règles de sécurité demandées.

Par cette inscription, j'autorise à utiliser l'image de mon enfant (photographies, vidéos,...) pour la communication Presse, réseaux sociaux.

Fait à le

Signature des parents

RÈGLEMENT DU CONCOURS FLOAT TUBE

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025

1- Mode de pêche

En action de pêche, chaque pêcheur ne pourra utiliser qu'une seule canne.

Seule la pêche aux leurres artificiels est autorisée.

La pêche se pratique en no-kill.

La pêche en marchant dans l'eau et depuis la berge est interdite.

Les pinces buccales (fish grip) sont interdites.

La distance entre chaque Float tube est de 10 mètres.

Les rames et le moteur sont interdits, seule la propulsion à l'aide de palmes est autorisée.

Tout manquement aux règles décrites entraînera la disqualification du concurrent.

En cas d'incident technique ou d'accident, le concurrent en cause devra en informer au plus tôt l'organisation.

Si un compétiteur est en difficulté (vital), le ou les autres pêcheurs doivent lui venir en aide.

2- Embarcation et équipements

Float tube sans moteur électrique.

Echo-sondeur autorisés.

Gilet de sauvetage OBLIGATOIRE.

Toutes les embarcations doivent être en bon état, et les participants devront avoir une assurance responsabilité civile.

Chaque participant devra être en possession d'un téléphone portable ou d'un sifflet afin de prévenir les commissaires d'une avarie ou autres.

Il est interdit d'avoir plus de 3 poissons dans son "vivier". Par conséquent, un concurrent ayant 3 poissons devra faire mesurer et valider ses captures par un commissaire.

Après mesure, le poisson sera remis directement à l'eau de façon à lui garantir les meilleures chances de survie.

3- Comptabilisation des prises

Les espèces comptabilisées seront : BROCHET/PERCHE/SANDRE/BLACK-BASS/SILURE/CHEVESNE

BROCHET: maille de 400 mm	BLACK-BASS: maille de 300 mm
PERCHE: maille de 150 mm	SILURE: maille de 800 mm (divisé par 2)
SANDRE: maille de 300 mm	CHEVESNE: maille de 300 mm

La mesure se fera au millimètre. Tout poisson non maillé, mesuré par le commissaire ne sera pas comptabilisé et sera remis à l'eau. Exemple: une perche de 15cm compte 150 points.

Le classement s'effectue dans le classement des points obtenus, le pêcheur obtenant le plus de points sera déclaré vainqueur (afin de récompenser les plus grosses prises).

Un classement général permettra de récompenser les vainqueurs. Sera également récompensé, le plus gros poisson et le meilleur jeune.

4- Déroulement

2 manches de 3h30 (8h30-12h / 13h30-17h)

PLANNING

7H	Accueil des compétiteurs + petit déjeuner
7H30	Briefing sur le déroulement de la journée (tirage au sort)
8H30-12H	Manche 1 (tout poisson pris après 12h ne sera pas comptabilisé)
12H-13H30	Déjeuner
13H30-17h	Manche 2 (tout poisson pris après 17h00 ne sera pas comptabilisé)
17h15	Toutes les feuilles de captures devront être remises
17H30	Résultats et remise des prix par l'association CARNA FLOAT SEGRÉEN

5- Intempéries

En cas de fortes intempéries, la compétition pourra être annulée. Si la compétition est interrompue après la moitié de sa durée totale, les résultats acquis au moment de l'arrêt feront office de résultats finaux.

Les organisateurs se réservent le droit de toutes modifications et restent souverains concernant la modification du présent règlement.

L'équipe Carna Float Segréen